

FICHE PROJET · REBOISEMENT

# Le bois des Carrels

Lamarche-sur-Saône · Côte-d'Or (21)



Au cœur de Bourgogne-Franche-Comté, ce projet de reboisement s'étend sur 2,15 hectares dans la commune de Lamarche-sur-Saône. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 1 080 tonnes de CO<sub>2</sub> sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après...

SURFACE

**2,15 ha**

reboisés

PLANTS

**430**

prévus au dossier

CO<sub>2</sub> ATTENDU**1 080 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

**2024**

le 20 juin

# Le projet

## SITUATION DE DÉPART

### Un peuplement forestier en dépérissement.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante du peuplier.

## LES GRANDES ÉTAPES



## LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

|         |             |
|---------|-------------|
| MÉTHODE | Reboisement |
| DURÉE   | 30 ans      |

## L'ESSENCE PLANTÉE



### Peuplier Koster (mâle)

*Populus*

Photo : Krzysztof Ziarnik, Kenraiz, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

## COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

### Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 20 juin 2024 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

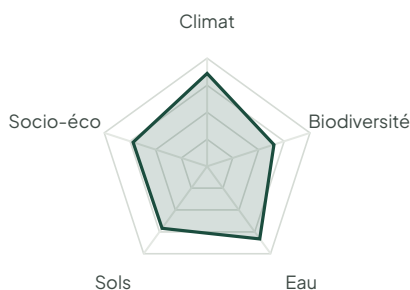
Ce document résume la page publique du projet. Le CO<sub>2</sub> indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

### Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

# Son impact

## LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **75** sur 100

### Climat

**86** / 100

Grâce à la présence de Peuplier Koster (mâle), ce projet bénéficie d'un fort potentiel de séquestration carbone.

### Biodiversité

**65** / 100

Peuplier Koster (mâle) offrent des habitats variés pour la faune locale et renforcent la biodiversité du site.

### Eau

**83** / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

### Sols

**71** / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

### Socio-économique

**72** / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO<sub>2</sub> : indicateur propre à Stock CO<sub>2</sub>, distinct du Label Bas-Carbone.

## RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

### 0,2 ETP-année de travail forestier mobilisés sur la durée du projet

Ce projet mobilise environ 0,2 année de travail forestier à temps plein (entre 0,1 et 0,2), répartie sur la durée du projet, jusqu'à la récolte des peupliers.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, tailles, élagages) : **140 heures (entre 110 et 180)** · Audit de vérification (donnée Stock CO<sub>2</sub>) : **35 heures** · Récolte des peupliers en fin de projet (abattage et débardage) : **110 heures (entre 88 et 160)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par le CNPF (2014), sur la durée du projet, jusqu'à la récolte des peupliers ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO<sub>2</sub>) ; exploitation : volumes récoltés (CNPF 2014) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ± 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO<sub>2</sub>.

## LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

**6**

### Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 2,15 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

**12**

### Consommation et production responsables

Les 430 arbres prévus sur 2,15 ha formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la durée du projet.

ODD

**13**

### Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 1 080 tonnes de CO<sub>2</sub> sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

**15**

### Vie terrestre

Ce projet de 2,15 ha à Lamarche-sur-Saône recrée un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs existants, enrichissement de...

# Suivre le projet

## OÙ SE TROUVE LE PROJET



### COMMUNE

Lamarche-sur-Saône

### DÉPARTEMENT

Côte-d'Or (21)

### RÉGION

Bourgogne-Franche-Comté

## LE SUIVI DU PROJET

20 juin 2024

### Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

15 février 2024

### Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...

23 janvier 2024

### Plantation inscrite au dossier

Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.

30 novembre 2023

### Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.



## Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

[stock-co2.com/projets/le-bois-des-carrels](https://stock-co2.com/projets/le-bois-des-carrels)